

Élections sociales au Luxembourg

Les élections sociales regroupent ...

l'élection à la Chambre des salariés (CSL) et l'élection de la délégation du personnel dans les entreprises avec au moins 15 employé(e)s. La participation est facultative.

Les prochaines élections* se dérouleront le 12 mars 2019**. Elles ont lieu tous les 5 ans. Les élections aux chambres professionnelles sont organisées indépendamment les unes des autres.

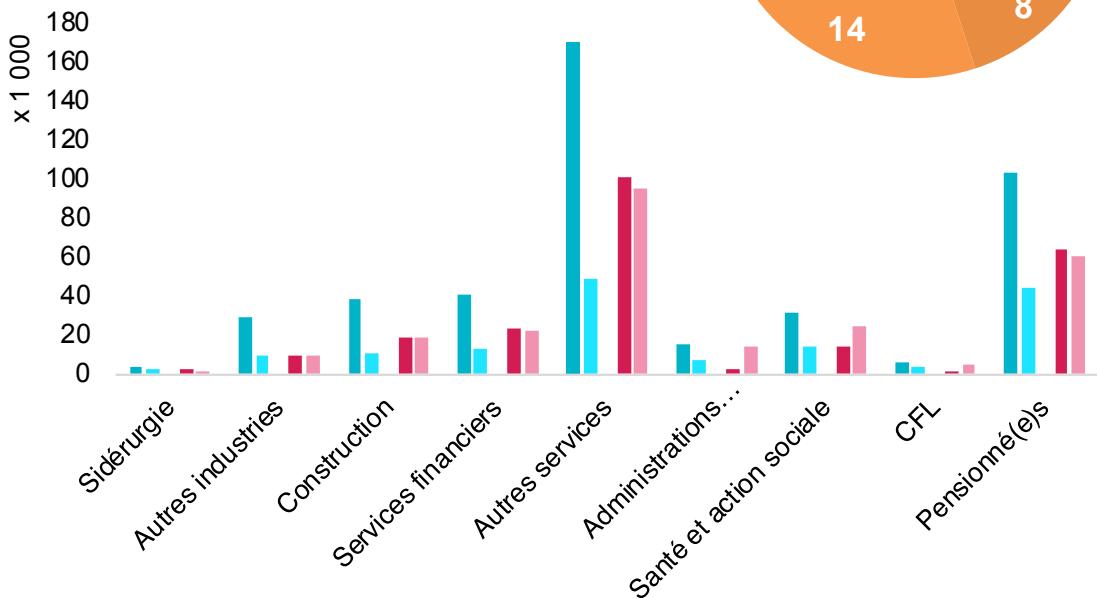
La Chambre des salariés (CSL)

La CSL représente les intérêts de tou(te)s les employé(e)s et retraité(e)s du secteur privé luxembourgeois dans les processus législatifs et consultatifs nationaux, ainsi que vis-à-vis de la sécurité sociale. Elle offre du matériel d'information et des formations continues.

60 délégué(e)s représentent neuf groupes professionnels sein de la CSL. Le nombre de sièges des groupes professionnels (dernière actualisation en 2008) reflète la répartition sur le marché du travail.

En remplissant les conditions pour participer aux élections, on est automatiquement membre de la CSL. Chaque électeur/-rice élit des représentant(e)s de son propre groupe professionnel.

Participation aux élections à la CSL par groupes professionnels (2013) et composition de l'électorat (2018)



La délégation du personnel

Dans une entreprise avec au moins 15 salarié(e)s, la délégation du personnel représente les intérêts des employé(e)s vis-à-vis de l'employeur.

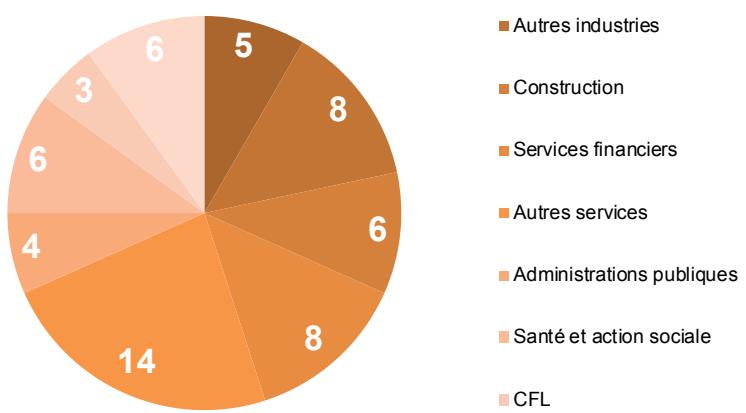
La délégation du personnel est élue dans l'entreprise par vote à l'urne secret. L'élection est organisée par la direction de l'entreprise.

Le financement

La CSL est financée exclusivement par les cotisations de ses membres. Uniquement lors des élections sociales, l'État prend en charge la moitié des coûts. Les cotisations annuelles (entre 4€ et 31€) sont déduites automatiquement d'un salaire mensuel par l'employeur.

Le financement de la délégation du personnel est à la charge de l'employeur. Il doit accorder aux délégué(e)s un certain nombre d'heures pour leur tâche dans la délégation du personnel pendant leur temps de travail. Les élections de la délégation du personnel ont lieu pendant les heures de travail.

Groupes professionnels à la CSL (2018)



- Sidérurgie
- Autres industries
- Construction
- Services financiers
- Autres services
- Administrations publiques
- Santé et action sociale
- CFL
- Pensionné(e)s

- Électorat potentiel
- dont électeurs/-rices
- Frontaliers/-ères
- Résident(e)s

Source : CSL (2013),
Ministère du Travail (2018)

*L'affiche *Élections sociales au Luxembourg* du ZpB porte entre autres sur les principales conditions de participation. Vous pouvez télécharger l'affiche sur www.zpb.lu ou commander une version imprimée en envoyant un message à info@zpb.lu.

** Dans les entreprises avec travail posté, le bureau électoral peut déjà ouvrir le 10 mars 2019. Cependant, la clôture de scrutin est partout le 12 mars 2019.

Sources

Arrêté ministériel du 12 octobre 2018 portant fixation de la date des élections de la Chambre des salariés.

Arrêté ministériel du 3 décembre 2018 portant fixation de la date pour le renouvellement des délégations du personnel pour la période de 2019 à 2024.

Chambre des Salariés (2018). *Sozialwahlen 2019. Wählen Sie für die Arbeitnehmerkammer und für die Personaldelegationen.* <https://bit.ly/2BXsbZD> (dernier accès : 15.01.2019).

Chambre des Salariés (2013). *Procès-verbal d'élection et de dépouillement.*

Gouvernement luxembourgeois (2018). *Sozialwahlen.* <https://bit.ly/2R6bHbR> (dernier accès : 15.01.2019).

Inspection du travail et des mines (2018). *Cahier d'instructions sur l'organisation et le déroulement des opérations électorales en vue de la mise en place des délégations du personnel dans les entreprises.* <https://bit.ly/2sddddg> (dernier accès : 15.01.2019).

Règlement grand-ducal du 17 juillet 2008 ayant pour objet les élections pour la Chambre des salariés.

Règlement grand-ducal du 11 septembre 2018 concernant les opérations électorales pour la désignation des délégués du personnel.

Éditeur

Zentrum fir politesch Bildung
28, route de Diekirch
L-7220 Walferdange
www.zpb.lu

Autrice

Anne-Sophie Federspiel



Le Fact Sheet est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International.